

Remboursement caf au

Par Fab 10, le 26/09/2022 à 17:07

Bonjour EST ce que la caf a le droit de retirer aeeh de mon enfant pour un trop perçu on ma parler d une loi que je ne la trouve pas j ai eu ce mois si le rattrapage de l aeeh depuis janvier il ce sont servis sans demande préalable alors que je remboursé tous les mois d ou ma question ont ils le droit est ce que il y a une loi pour que je puisse faire annuler cette opération merci

Par youris, le 26/09/2022 à 17:32

bonjour,

en cas de trop perçu, la CAF se rembourse sur les prestations futures mais chaque année, un arrêté précise, chaque le montant maximal pouvant être retenu.

salutations

Par P.M., le 26/09/2022 à 17:48

Bonjour,

Je vous propose ce dossier...